

# Il faudra gérer 70.000 étudiants de plus d'ici 10 ans

ENSEIGNEMENT Philippe Maystadt et Julien Nicaise représentent l'Ares

► L'Académie de recherche et d'enseignement supérieur livre son rapport d'activités 2016.

► Son président Philippe Maystadt et son administrateur Julien Nicaise évoquent les défis à venir.

## ENTRETIEN

Trois années d'existence et déjà pas mal de maturité. L'Ares - l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur - commence à s'imposer là où d'aucuns ne lui prédisaient qu'un rôle de figuration. L'Ares est née fin 2013, en même temps que le décret Paysage réformant le secteur. L'OIP (organisme d'intérêt public) est tout à la fois l'organe consultatif du gouvernement et la chambre de résonance des préoccupations des universités, des hautes écoles, des écoles d'art des instituts supérieurs de promotion sociale. A l'occasion de la publication du rapport d'activités 2016, le président Philippe Maystadt et l'administrateur Julien Nicaise livrent au *Soir* le bulletin de santé de ce qui est bel et bien leur bébé.

L'Ares n'a que trois ans, mais elle commence à faire ses preuves...

**Philippe Maystadt.** Cela reste une institution jeune, mais elle a très vite gagné en efficacité. Elle a aussi gagné la confiance du gouvernement qui suit notre avis dans la plupart des cas.

**Julien Nicaise.** Nous avons développé une politique de transpa-

rence en publiant très vite nos décisions et l'essentiel de nos débats. L'Ares ne s'enferme pas dans une tour d'ivoire, cela participe au développement de son image.

Cela étant, il vous a fallu vous forger une place entre les institutions et le gouvernement, ceci alors que les intérêts divergent...

**P.M.** Nous avons effectivement un caractère bivalent. Au-delà des avis à donner au gouvernement, nous avons la capacité de relayer les difficultés du terrain et de proposer des solutions.

**J.N.** Désormais, on constate un changement d'attitude parmi nos membres : tous se rendent compte aujourd'hui de l'intérêt de passer par l'Ares. Nous sommes une caisse de résonance, nous avons une force de proposition mais aussi une capacité de pression par rapport au gouvernement. Ceux qui nous considéraient l'origine comme « l'administration du ministre » savent maintenant que nous sommes davantage le relais des préoccupations du terrain. Même les parlementaires nous consultent désormais pour alimenter leurs débats.

Vous avez mis en place un collège d'experts pour réfléchir au visage de l'enseignement supérieur en 2030. Où en sont-ils ?

**P.M.** Ils travaillent sur la manière dont notre enseignement doit évoluer compte tenu des changements dans le monde. Ils vont venir avec des propositions liées à l'évolution démographique...

Ce sera « le » défi de la prochaine décennie ?

**J.N.** Et comment ! Dans quelques années, le supérieur va accueillir le boom démographique actuel du fondamental. De plus, la part de jeunes entamant des études supérieures est sans cesse croissante : plus 2 ou 3 % chaque année ! En conséquence, sur la dernière décennie, la population étudiante a crié d'un quart environ, on est passé de 150.000 environ à 200.000 aujourd'hui. Et d'ici 10-12 ans, toute chose égale par ailleurs, il devrait y avoir entre 260.000 et 270.000 jeunes dans les auditoriums !

Avec quels enjeux ?

**J.N.** Avec en tout cas des réponses à apporter à une série de questions : va-t-on garder un enseignement aussi ouvert ou devons-nous créer des filtres ? La politique migratoire de notre gouvernement va-t-elle modifier certains flux ? Quel sera l'impact de la pression démographique sur les moyens à mobiliser pour le fonctionnement et pour la création de places ?

**P.M.** Dans ce contexte, il est d'autant plus impérieux de réduire le taux d'échec en première année

du supérieur. Avec un nombre sans cesse croissant d'étudiants, le statu quo reviendrait à un gaspillage des moyens publics et privés. Ne parlons pas nécessairement d'examen d'entrée mais acceptons à tout le moins de prendre en considération le problème de la bonne orientation des étudiants.

Quel pourra être le rôle de l'Ares dans ce dossier ?

**P.M.** Nous avons engagé un chercheur pour répertorier et analyser les critères favorisant la réussite en bachelier. Pour améliorer les chances de réussite, il faut prendre des initiatives à l'entrée des études, mais aussi renforcer le dialogue entre le secondaire et le supérieur pour mieux prépa-

rer les jeunes, pour que la rupture soit moins forte.

A côté de cette question pédagogique, s'imposera rapidement celle des moyens...

**P.M.** Ça veut dire que le renforcement du refinancement est indispensable...

**J.N.** Et que les universités et hautes écoles devront poursuivre leur politique d'expansion immobilière. Il faudra mettre des moyens sur la table pour créer des places mais sans doute aussi poursuivre la recherche d'autres sources de financement : mécénat, dons, legs, partenariats... Des moyens aussi pour implémenter des innovations pédagogiques. Ce n'est sans doute pas à nous d'apporter les réponses clef sur porte mais c'est à nous d'attirer l'attention des politiques et du grand public sur cette problématique.

Il faudra au passage adapter l'offre de formation...

**P.M.** A côté de l'évolution démographique, on ne pourra pas ignorer non plus les évolutions technologiques eu égard à leur impact sur les méthodes pédagogiques et aux demandes précises de l'économie. Nous devons être attentifs à la possibilité pour les diplômés de trouver un emploi... c'est-à-dire adapter l'offre de formation à l'évolution du monde.

**J.N.** D'où l'intérêt de lier ce sujet aux habilitations de nouveaux parcours d'études. Un exemple : nous venons de valider la création de quatre nouveaux masters liés aux sciences des données. On doit adapter l'offre de formation à l'évolution du monde et à la demande des secteurs professionnels même si, nous sommes bien d'accord, la vision utilitariste de l'enseignement ne peut pas être la seule dimension qui compte dans le choix des études. ■

Propos recueillis par  
ÉRIC BURGRAFF

## médecine « Une décision politique par chantage »

**T** est d'orientation et concours en sciences vétérinaires, concours (en principe) et examen d'entrée en médecine-dentisterie... L'Ares a quelques dossiers délicats sur le feu pour juin et septembre. Le point.

**L'été 2017 sera-t-il celui de tous les dangers pour l'Ares ?**

**Philippe Maystadt.** *Comme nous sommes très conscients des risques, nous n'étions pas très chauds, pour organiser, cette année en tout cas, l'examen d'entrée en médecine et dentisterie. Mais nous avons aussi perçu que les autres solutions – partage de responsabilités entre université et Ares – pouvaient provoquer des difficultés. Donc, nous allons assumer nos responsabilités en étant conscients des risques...*

**Pratiquement, ça va marcher comment...**

**P.M.** *Nous allons nous inspirer très directement de ce qui se fait côté flamand, c'est-à-dire organiser l'examen au même endroit, le même jour (le 8 septembre). Nous tablons sur 4.000 candidats possibles... Nous visons haut mais sans recul, il est difficile de juger.*

**Comment calibrer un « examen » pour qu'il corresponde aux quotas fédéraux ?**

**Julien Nicaise.** *C'est la tâche du jury, pas la nôtre. Il aura en charge les aspects académiques tandis que nous, nous aurons la logistique. Cela étant, je pense qu'il est difficile de chercher à « calibrer ». Si on met en place un examen d'entrée, il doit fonctionner comme un examen, il ne faut pas chercher à le transformer en quelque chose qu'il ne serait*

**Un professeur flamand se vante du fait que si le fédéral a pu imposer ses vues à la Communauté française c'est parce que la N-VA est au gouvernement...**

PHILIPPE MAYSTADT

*pas (NDLR ; en un concours). Cela étant, le contexte politique dans lequel cela se fait nous inquiète au plus haut point.*

**P.M.** *Nous sommes dans un schéma typique de « décision politique par chantage ». La Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas le choix, elle doit organiser un examen d'entrée limitant le nombre d'étudiants en médecine à un moment où les signes de pénurie sont de plus en plus évidents... Un professeur flamand se vante aujourd'hui du fait que si le fédéral a pu imposer ses vues à la Communauté française c'est parce que la N-VA est au gouvernement...*

**Êtes-vous sereins ?**

**J.N.** *Nous ne sous-estimons pas les risques... Rappelez-vous, personne ne voulait vraiment prendre la responsabilité d'organiser cette épreuve... C'est un peu le jeu du Zwarte Piet... Ajoutez-y qu'à l'heure actuelle le décret n'est toujours pas voté... Mais nous anticipons, les marchés publics par exemple, pour la location d'une salle de grande capacité. Le fait que nous sommes capables de prendre en main de façon anticipée un tel dossier est aussi une preuve de notre vivacité. ■*

Propos recueillis par  
E.B.